

# Les CFF épinglés pour des façades venues de Chine

**Les pierres d'un complexe immobilier de l'ex-régie ont parcouru 43 000 km avant d'atterrir à Zurich**

Pour avoir parcouru plus d'une fois le tour du monde, les façades en pierre d'un complexe immobilier zurichois décrochent un prix dont les CFF se seraient bien passés. Mardi, l'Initiative des Alpes a décerné la «Pierre du diable» à l'ex-régie fédérale. Cette récompense, basée sur le vote d'internautes, distingue des «transports particulièrement absurdes» d'un point de vue écologique.

## Concurrence déloyale

Le lauréat de l'édition 2018 se trouve à deux pas de la gare de Zurich, dans le nouveau quartier d'Europaallee. L'entreprise ferroviaire développe dans ce coin de ville prisé une série d'immeubles d'habitations, de bureaux et de commerces. Le chantier épinglé comprend trois tours dont les façades ont vu du pays. Parties d'outre-Rhin, les pierres naturelles qui les composent ont gagné la métropole chinoise de Shenyang, où elles ont été travaillées puis assemblées. Quelque 3500 tonnes de produit fini ont ensuite repris le bateau jusqu'à Bâle avant d'être acheminés en camion jusqu'au centre-ville de Zurich. Distance totale: 43 120 km. Selon l'Initiative des Alpes, une production locale aurait dégagé 20 fois moins de CO<sub>2</sub>.

Ce long voyage a une explication simple. C'est une entreprise chinoise qui a remporté l'appel d'offres pour la construction des façades. Un marché à plus de 20 millions de francs. Dans le «Tagess-Anzeiger», qui a révélé l'affaire



Voici les immeubles concernés à la Europaallee à Zurich. ARND WIEGMANN/REUTERS

l'an dernier, une société saint-galloise s'était plainte de la concurrence déloyale posée par une entreprise chinoise pratiquant des prix plus bas grâce à une main-d'œuvre moins chère. L'Association suisse des fabricants de fenêtres et façades disait aussi son mécontentement de voir un contrat si important quitter le pays.

## Système absurde

Président de l'Initiative des Alpes, Jon Pult se dit préoccupé et juge la pratique des CFF, une entreprise aux mains de la Confédération, incompatible avec la loi sur les marchés publics. «Qu'il soit plus concurrentiel pour une en-

treprise de transporter des pierres à l'autre bout du monde que de travailler avec des entreprises de la région démontre l'absurdité de notre système», critique-t-il dans un communiqué.

Selon les CFF, la loi sur les marchés publics ne permet pas de favoriser une société suisse. «Nos fournisseurs doivent respecter un catalogue de critères, notamment quant au prix et à la qualité. L'entreprise qui y répond le mieux doit être prise. C'est ce qui s'est passé dans ce cas», défend le porte-parole Jean-Philippe Schmid. Lequel souligne qu'environ 98% des achats de biens et services des CFF effectués par an

sont destinés à des entreprises helvétiques ou ayant des succursales ici.

Pas de quoi convaincre les internautes appelés à désigner le champion du «transport absurde». Les façades chinoises des CFF ont survolé la concurrence, récoltant près de 4000 votes sur 8600 et devançant Landi (bois de chauffage importé) et l'interprofession Proviande. Cette dernière se consolera en sachant que le crochet par Pékin effectués par les boyaux servant à envelopper les saucisses suisses lui a permis de remporter le plus de voix en Suisse romande.

**Gabriel Sassoon** Zurich